

1.4 **Identification du consultant mandaté pour attester de l'exactitude des renseignements et de la conformité au Règlement sur les carrières et sablières :**

Nom : _____

Titre de profession : _____

Nom de la firme : _____

Adresse : _____

N° de téléphone : () _____ N° de télécopieur : () _____

2. **RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EXPLOITATION**

2.1 Nature de la demande :

Nouvelle sablière : OUI NON

Nouvelle carrière : OUI NON

Agrandissement de l'aire d'exploitation d'une sablière : OUI NON

Agrandissement de l'aire d'exploitation d'une carrière : OUI NON

Installation d'un procédé de concassage ou tamisage : OUI NON

Augmentation de la capacité nominale d'un procédé de concassage ou tamisage : OUI NON

Autres (spécifier) : sablière ouverte depuis 1972 _____

2.2 Nature des agrégats: sable et gravier _____

Y aura-t-il concassage et tamisage de résidus de pavage, de béton ou de brique ? OUI NON

2.3 Usage projeté des agrégats : Fins commerciales et entretien routier _____

2.4 Taux de production annuelle: 30 000 tonnes métriques

2.5 Aire d'exploitation (pour une sablière ou une carrière) :

a) Superficie totale d'exploitation 100 000 mètres carrés

b) Superficie du sol à découvrir ~ 69 400 mètres carrés

c) Superficie à excaver ~ 78 300 mètres carrés

d) Épaisseur moyenne à exploiter 5 mètres

e) Épaisseur maximum à exploiter 10 mètres

2.6 Procédés utilisés :Chargement direct Forage Dynamitage Concassage Tamisage

Autres (spécifier)

Fournir une description des équipements qu'on prévoit utiliser et la capacité nominale de ceux-ci (**remplir le tableau 1**) ainsi que les **plans et devis** des équipements de concassage et tamisage.

2.7 Séquence d'exploitation :

L'exploitation du site se fera à partir du secteur est, déjà excavé. L'exploitation pourra également se faire à partir du sommet dans le secteur ouest.

2.8 Nappe phréatique (dans le cas d'une sablière ou d'une carrière) :

Décrire les travaux de terrain effectués pour localiser la profondeur de la nappe phréatique y compris la date de ces travaux.

Aucun nouveau travail ne sera effectué. L'exploitation se poursuit depuis plusieurs années dans ce site et il n'y a jamais eu d'eau d'observée par les inspecteurs.

On note qu'il y a plus de 20 mètres de dénivellation entre le plancher de la sablière et le ruisseau sans nom situé à l'est.

L'exploitation se fera-t-elle totalement au-dessus de la nappe phréatique ?

OUI à 1 mètre NON

Si oui, décrire les moyens pris pour s'assurer que l'exploitation demeurera en tout temps à un mètre au dessus de la nappe (exemple : puits d'observation, repère fixe et permanent, etc...)

Le plancher actuel de la sablière sera conservé.

Si non, la profondeur sous la nappe phréatique sera de _____ mètres.

Décrire le mode d'exploitation sous la nappe phréatique :

2.9 Calendrier d'exploitation :

- a) Date prévue du début des travaux Juillet 2003
- b) Date prévue de la fin des travaux Juillet 2013
- c) Heures par jour d'opération normale : 6:30 heures à 18:30 heures
- d) Jours par semaine d'opération normale : du : lundi
 au : vendredi (incl.)

3. ATTESTATION MUNICIPALE

Fournir un certificat du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité locale ou, s'il s'agit d'un territoire non organisé, de la municipalité régionale de comté, **attestant que le projet ne contrevient à aucun règlement municipal** (utiliser de préférence le modèle annexé et transmettre l'original).

4. AUTORISATION DE LA CPTAQ

Le projet est-il situé dans une zone agricole ? OUI NON

Si oui, fournir une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec autorisant cette activité.

5. LOCALISATION DE L'EXPLOITATION

Adresse civique : site 31J08-033

Lot(s) partie des lots 8 et 9

Rang VII

Cadastre canton d'Archambault

Municipalité régionale de comté Matawinie

En l'absence d'un cadastre, coordonnées géographiques (ou U.T.M.)

Cocher le statut approprié : Propriétaire Locataire

Si le demandeur n'est pas propriétaire du terrain à exploiter, indiquer les nom et adresse du propriétaire :

Dans le cas d'une sablière, fournir une copie de tout document, titre, contrat ou entente qui accorde au requérant des droits d'exploitation exclusifs.

7.9 Produits pétroliers :

Y aura-t-il entreposage de produits pétroliers (essence, diesel, huile à moteur, huile hydraulique, etc.) ?

OUI NON

Si oui, indiquer les quantités et décrire le mode d'entreposage :

Aucun entreposage de produits pétroliers ne sera toléré sur le site.

7.10 Matières dangereuses résiduelles

Y aura-t-il production de matières dangereuses résiduelles (huiles usées, solvants usés, etc.) ?

OUI NON

Si oui, préciser la nature, la quantité, le mode d'entreposage et le lieu d'élimination :

Aucun entreposage de matières dangereuses ne sera toléré sur le site.

8. RESTAURATION (dans le cas d'une sablière ou d'une carrière)

8.1 Usage actuel du terrain destiné à être exploité : Sablière

Surface boisée : 68 800 mètres carrés Champs : _____ mètres carrés

Agriculture : _____ mètres carrés

Autres (spécifier) : Déboisé : 24 800 mètres carrés Excavé : 6 400 mètres carrés

8.2 Volume total de sol végétal et de terres de découverte conservés pour la restauration:

14 000 mètres cubes

8.3 Usage prévu du terrain après l'exploitation : Retour à la forêt

8.4 Le plan de restauration est constitué d'une ou des options cochées qui suivent :

- a) Régilage et restauration de la couverture végétale du sol (arbres, arbustes, pelouse ou culture)
- b) Remplissage par de la terre, du sable ou de la pierre et restauration de la couverture végétale de la surface
- c) Aménagement avec plans d'eau conçus de façon à prévenir la stagnation des eaux et atteignant une profondeur de 2 mètres ou plus au niveau le plus bas
- d) Projet d'aménagement récréatif ou projet de construction